



# Exercice libéral et coordonné de la sage-femme



Niveau d'étude  
BAC +4



Composante  
UFR Sciences  
de Santé



Volume horaire  
28h



Période de  
l'année  
Automne

## En bref

- > **Date de début des cours:** 4 sept. 2026
- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Plage horaire:** Heures ouvrées
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

## Présentation

### Description

- Distinguer les champs de compétences des sages-femmes pour la pratique en libéral: déontologie
- Distinguer les différents modes d'exercice libéral et coordonné
- Aborder la réglementation inhérente à l'exercice libéral et au local professionnel
- Connaître les mesures ordinales, de protection sociale et de fiscalité
- Appréhender les différentes étapes administratives préalables à l'installation
- Mener la gestion globale d'un cabinet: choix de l'activité, matériel et équipement, gestion de l'agenda, traitement des dossiers, cotation des actes et comptabilité
- Savoir utiliser les outils de transmission : dossier médical partagé, téléconsultation
- Appréhender la communication et le travail en réseau, la formation professionnelle continue

### Objectifs

- Découvrir et approfondir un mode d'exercice de la sage-femme en dehors des établissements hospitaliers.



- Appréhender les connaissances nécessaires préalables à l'exercice libéral et coordonné, de l'installation au bon fonctionnement d'un cabinet.

---

## Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	25h
TD	Travaux Dirigés	3h

## Infos pratiques

---

### Campus

> [Campus de Dijon](#)